



# ***Croix-Bleue romande***

*Concept 2014*

*Déclinaison contemporaine  
de valeurs fondatrices*

*Chavannes, 24 mai 2014*



## Contenu – présentation succincte

### Sens de la démarche

La Croix-Bleue, fondée en 1877, a toujours recherché à adapter sa mission à son environnement. La Croix-Bleue romande (CBR) souhaite aujourd'hui réaffirmer ses valeurs, en regard de ses évolutions internes et du contexte sociétal contemporain. Elle le fait selon trois axes forts : la spiritualité, l'abstinence et la concrétisation de ses actions.

### La spiritualité

Les milieux médicaux du réseau alcoologique rappellent aujourd'hui l'importance de la prise en compte de la spiritualité dans l'accompagnement global de la personne dépendante. Depuis sa création, les valeurs spirituelles sont au cœur du travail de la Croix-Bleue; ses membres s'appuient sur une conviction chrétienne porteuse d'espoir. Beaucoup de membres de la CBR vivent leur propre spiritualité comme une base importante dans la rencontre de l'autre et dans la préparation de leur disponibilité à la rencontre.

La CBR affirme l'importance de la prise en compte de la spiritualité dans l'accompagnement des personnes. La CBR considère ainsi chacune et chacun dans tous les aspects de sa personnalité, dans le respect de la personne, de ses valeurs et de son cheminement.

### L'abstinence

Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue, a fait œuvre de pionnier en montrant par l'exemple et par solidarité que l'abstinence de boissons alcooliques était possible, et représentait un moyen important de sortir de la dépendance.

La CBR continue d'affirmer ces convictions ; beaucoup de membres vivent l'abstinence comme une concrétisation de leur engagement chrétien, au service du prochain.

La CBR inscrit ses actions de prévention et d'accompagnement en cohérence avec la politique nationale de prévention. Elle adapte ses moyens et ses exigences d'abstinence en fonction de la mise en œuvre à l'interne de sa politique.

Les lieux CBR sont tous hors alcool et représentent des lieux de protection pour toute personne en difficulté avec sa consommation. Les professionnels et les bénévoles engagés dans le travail CBR respectent totalement cette condition.

### La mise en œuvre

Un concept global d'accompagnement permet de décliner les actions de la CBR autour des *Espace Rencontres* qui offrent des prestations adaptées et ciblées. Ces espaces privilégient les lieux de dialogue, les accompagnements personnalisés, les temps de convivialité et d'occupation. La CBR agit en complémentarité avec les autres prestations existant dans le réseau. Elle agit sur une base professionnelle, en réaffirmant et encourageant l'engagement bénévole qui est et demeure à la base de son développement.

La CBR agit également dans le cadre de la prévention et de la limitation des risques.

Dans toutes ses actions, la CBR se veut porteuse d'un message d'espoir et de respect.

## Table des matières

Contenu – présentation succincte .....	2
Introduction.....	4
Sens de la démarche .....	4
Historique de la démarche .....	5
Réalisation .....	6
La spiritualité .....	7
Les fondements internes.....	7
Liens avec des référentiels externes .....	8
La Croix-Bleue romande contemporaine .....	10
Concept et perspectives .....	12
L'abstinence.....	13
Les fondements internes.....	13
Liens avec des référentiels externes .....	14
La prévention en Suisse, les 4 piliers.....	15
Le cube .....	15
La Croix-Bleue romande contemporaine .....	17
Mise en perspective du concept du cube avec le travail de la CBR .....	18
Concept et perspectives .....	20
Mise en œuvre (accompagnement) .....	21
Les fondements internes.....	21
a) Structure.....	22
b) Valeurs.....	22
c) Professionnalisme .....	22
d) Modèles d'intervention.....	23
e) Travail en réseau .....	23
Mise en œuvre (prévention) .....	24
Une approche globale pour des actions ciblées.....	24
Conclusion .....	25

## Introduction

### Sens de la démarche

La Croix-Bleue, fondée en 1877, a toujours recherché à adapter sa mission à son environnement. Depuis quelques années, l'évolution du contexte sociétal s'est réalisée de manière vertigineuse. Les relations des individus à leurs pairs et à la société, les aspirations individuelles, les principes de réussite, la relation au travail et aux loisirs ont changé de manière forte. Les engagements de hier ne se déclinent plus de la même manière aujourd'hui. Le principe même de l'aide à son prochain se réalise différemment. Dans le cadre de l'aide aux personnes victimes d'addictions, l'Etat social a pris un rôle important au XX<sup>e</sup> siècle déjà ; les années 2000 ont marqué une évolution encore plus marquée avec l'arrivée de réglementations et recommandations beaucoup plus conséquentes, également sur le plan fédéral, où de nouveaux concepts servent maintenant de références.

Dans ce contexte, la Croix-Bleue romande (CBR) a dû évoluer. Des contrats de prestations ont été signés avec les cantons, ce qui a notamment obligé à des définitions de mission renouvelées, à la mise en place d'indicateurs et au développement de concepts d'intervention compatibles avec les valeurs internes et les injonctions externes.

A l'interne, l'évolution se marque également : les professionnels ont adapté leurs missions ; l'engagement des bénévoles s'est modifié et ils doivent trouver un nouveau sens à leur mission et à la concrétisation de leurs engagements.

Dans ce contexte, la CBR continue d'affirmer la force de ses valeurs et de ses convictions, à la suite des écrits premiers de son fondateur Louis-Lucien RoCHAT (1847-1917). Elle est toutefois consciente que leur déclinaison dans le contexte contemporain a fait et doit encore faire l'objet d'adaptations. Dans ce sens, elle a donné mandat à un groupe de travail pour réaliser une présentation de la déclinaison de ses valeurs dans le monde d'aujourd'hui.

Ce document est ainsi issu de ce travail, ainsi que d'une consultation large des membres, des personnes concernées par l'accompagnement et des instances internes (professionnels de l'action sociale), ainsi que de membres du réseau.

Ce texte a été adopté par l'Assemblée des délégués du 24 mai 2014.

Il se décline autour de trois chapitres clés : la spiritualité, l'abstinence et la mise en œuvre (ou concrétisation).

## Historique de la démarche

En 2010, la CBR a été réorganisée dans sa forme actuelle, par le biais de la fusion des diverses organisations cantonales avec la « nouvelle » Croix-Bleue romande fondée en décembre 2009. En 2013, la CBR se trouve devant des échéances importantes : positionnement à l'interne de la Croix-Bleue sur le plan national, départ en retraite du responsable administratif en été 2014, puis du secrétaire général à l'horizon 2016. La repourvue de ces postes nécessitait, en particulier, une position plus claire sur la place de la spiritualité et de l'abstinence au sein du personnel de la CBR. De plus, face à ses partenaires externes, une nécessité de positionnement stratégique est apparue encore plus nécessaire.

Dans le cadre de cette réflexion et pour débiter la mise en place de ce concept, des contacts ont été pris avec des membres du réseau professionnel. La volonté était de profiter de ce questionnement pour faire un point sur la place de la CBR dans le réseau ; les échos des partenaires ont été très positifs et une invitation très claire a été faite : la CBR doit renforcer son travail d'ouverture et de définition de sa mission.

Pour avancer dans la réflexion et y inclure le mieux possible les différents groupes de personnes concernés, le Comité de la CBR a proposé de consacrer une partie de l'assemblée annuelle des délégués du 1<sup>er</sup> juin 2013 à une réflexion portant sur les thématiques de la spiritualité, de l'abstinence et, par voie de conséquence, du mode d'accompagnement des personnes dépendantes, dans le cadre du travail de la CBR.

Ces différents éléments devaient servir de base pour formaliser la ligne de conduite de la CBR sur les lignes principales de valeur et de travail.

Lors de la même assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> juin 2013, un groupe de travail spécifique a été créé pour préparer et décliner le concept. Il s'est composé de :

- M. Philippe Charpilloz, délégué genevois
- Mme Yvonne Moreillon, déléguée vaudoise
- M. Daniel Müller, secrétaire général de la CBR
- M. Jean-Marc Fonjallaz, consultant Enkidu conseil, chef de projet

Ce groupe a eu pour mission de préparer un texte qui a ensuite été mis en consultation à l'interne de la CBR, avant adoption en assemblée des délégués.

## Réalisation

Le groupe de travail s'est réuni 5 fois entre juillet 2013 et février 2014. Sa tâche a été d'apporter un regard critique sur des textes préparés entre les séances par le consultant.

L'écriture a été réalisée sur la base de recherches littéraires, prenant en compte à la fois des référentiels internes (notamment le livre de Charles-L. Delétraz : « Louis-Lucien Rochat, un pionnier »<sup>1</sup>), des résultats d'interviews (entre autres et surtout de Daniel Müller, secrétaire général) et d'autres référentiels sur les thèmes abordés (tous mentionnés en notes de bas de page).

Le texte ainsi finalisé a été remis pour lecture critique aux membres du comité de la CBR, qui l'a avalisé et en a autorisé la diffusion à l'interne du mouvement, en vue d'en favoriser la discussion.

Sur cette base, trois publics cibles ont été questionnés :

### 1. Les bénéficiaires de prestations

Six bénéficiaires (choisis au hasard d'un panel prédéfini à l'interne) ont été rencontrés par Enkidu conseil pour des entretiens ciblés, portant sur les différents aspects du présent document. Leurs réponses (anonymisées) ont été reprises et présentées aux membres de la CBR comme éléments permettant la finalisation du travail. Ces entretiens ont notamment permis de vérifier l'adéquation entre écriture du concept et réalité vécue sur le terrain ; cette vérification a été très largement positive.

### 2. Les membres du personnel

Les membres du personnel ont reçu le concept en lecture (version de préparation) et ont répondu à un questionnaire électronique. Les remarques ont été analysées par le groupe de travail et présentées aux membres. Le « concept 2014 » tel que remis à ce moment-là a également reçu une approbation soulignant son actualité et sa correspondance avec la réalité de terrain.

### 3. Les membres de la Croix-Bleue romande

Les membres qui ont répondu à l'invitation adressée à tous les membres de la CBR de participer aux échanges ont été rencontrés à deux reprises. La première rencontre a permis de leur présenter et leur remettre le document en lecture. La deuxième séance a été consacrée à une présentation des résultats des deux autres démarches (bénéficiaires et personnel) et de procéder à une récolte générale des avis. Le texte a là aussi reçu une approbation globale positive.

Les résultats de ces trois démarches ont ensuite été présentés à un « groupe de résonance » élu lors de l'assemblée des délégués de 2013, ainsi qu'au groupe de travail de base. De modestes adaptations ont été réalisées. Le texte a été ensuite soumis à l'approbation des délégués.

Le 24 mai 2014, l'Assemblée des délégués de la CBR a adopté le texte et a accepté à l'unanimité (à une exception près, pour un sujet et d'une voix) l'entier des concepts, perspectives et conclusions figurant ci-après.

---

<sup>1</sup> Delétraz Charles-L. ; « Louis-Lucien Rochat, un pionnier » ; Ed. Croix-Bleue, Lausanne, non daté ; réédité en 1977

## La spiritualité

### Les fondements internes

Le thème de la spiritualité dans l'accompagnement des personnes dépendantes et dans ce qui relève de la vie globale du mouvement a toujours été présent et représente un fondement incontournable de la Croix-Bleue.

Depuis les origines, les membres ont basé leur action sur des valeurs inspirées de l'Évangile. Le fondateur, Louis-Lucien Rochat, a insisté sur l'importance de manifester concrètement l'amour et l'espérance. « Le fondement de l'action de la Croix-Bleue repose sur une relation vivante avec le Dieu de l'Évangile »<sup>2</sup>.

La Croix-Bleue romande reste fidèle à ces principes de base. Elle est convaincue du bien-fondé de cette pensée et la rend vivante aujourd'hui encore. Elle est par contre consciente que, les temps changeant et la société évoluant, elle doit (comme elle l'a toujours fait) orienter son action et son discours en tenant compte au plus près du contexte social actuel et des besoins des personnes qu'elle accompagne. Ce travail de fidélité convaincue et d'adaptation entretient une force vive et une interpellation constante.

La Croix-Bleue romande inscrit son action et sa réflexion dans le cadre d'un réseau spécifique. Le contexte de la recherche médicale en matière de prise en compte de la spiritualité dans l'accompagnement des patients ouvre à de nouvelles perspectives : les recherches récentes dans le domaine des neurosciences montrent l'importance de la spiritualité dans le travail de guérison. Le présent rapport prend en compte les lignes générales de ces recherches.

En outre et quoi qu'il en soit, la spiritualité a été identifiée comme faisant partie des attentes des patients en termes d'accompagnement et de développement personnel<sup>3</sup>.

La Croix-Bleue romande considère ainsi l'être humain dans sa globalité bio-psycho-socio-spirituelle. Elle affirme que l'approche de l'être humain et la relation qui s'établit doit pouvoir tenir compte de cette complexité. Elle vise à l'accueillir avec un regard d'espérance, dans une perspective de mise en valeur de ses dons et de ses compétences.

---

<sup>2</sup> Extrait de Müller Daniel, « Addiction et spiritualité à la Croix-Bleue », in « Exister, journal de la Croix-Bleue romande », no 6, décembre 2011 ; éd. Croix-Bleue romande, Chavannes

<sup>3</sup> Prof. Besson Jacques, « La spiritualité joue un rôle déterminant dans la guérison », in dito

## Liens avec des référentiels externes

La spiritualité est universelle ; elle existe à l'évidence dans tous les mouvements religieux mais également sur le plan laïc<sup>4</sup>. Il est possible de la définir comme la quête du sens, la quête de soi et la base de la liberté et de la créativité.<sup>5</sup> Elle vise à participer à la construction harmonieuse de l'être humain.

Or l'harmonie n'est pas innée ; elle doit (et peut) faire l'objet d'un choix. Les philosophes et théologiens qui se sont penchés sur cette notion de construction intérieure ont souvent thématiqué la notion de « joie ». Ainsi, Sénèque<sup>6</sup> évoque déjà à son époque la nécessité d'apprendre à éprouver de la joie. Partant, il affirme que cela n'est pas nécessairement naturel et spontané. Il développe l'idée qu'il est nécessaire « d'affirmer notre être essentiel ». C'est ce « courage d'être » – exprime-t-il – qui donne naissance à la joie. Ainsi, il demande à Licullius, destinataire de son enseignement, « d'apprendre à éprouver la joie »<sup>7</sup>.

La quête spirituelle est en lien direct avec cette notion de joie. Ainsi, Paul Tillich<sup>8</sup>, théologien allemand, ouvre à la prise en compte de la foi chrétienne dans la recherche de la joie. Il va mettre en parallèle le concept de Sénèque avec une possible plénitude spirituelle. Il explique que Sénèque ne fait pas, dans son discours, allusion à la joie des désirs comblés « car la vraie joie est une affaire difficile [car elle est] le bonheur d'une âme qui s'est haussée au niveau de toutes les circonstances »<sup>9</sup>. Dès lors il est possible de considérer que « la joie accompagne l'affirmation de soi dans notre être essentiel, en dépit des interdictions qui proviennent de ce qui est accidentel en nous. La joie est l'expression, sur le plan émotionnel, du oui courageux à notre être propre et véritable. Courage et joie ne font qu'un ».

La notion de courage et de joie est ici surprenante. Elle vient interroger la foi chrétienne en ce que celle-ci ne peut être considérée comme un élément « donné » de prime abord, mais bien comme une piste, un signal sur un cheminement et donc un élément qui demande un effort personnel. Ainsi, s'il est de l'ordre de la foi de considérer que la grâce sauve et ouvre à l'espérance, il est de l'expérience humaine de se rendre compte que sa pleine réalisation demande un effort et une conscientisation personnelle. C'est en cela que ce qui est tenu en discours sur l'Espérance et la foi en un Dieu consolateur et aimant doit passer par un travail intérieur et personnel ; la joie (au sens précisé par Tillich) se construit par la réalisation d'un long chemin.

---

<sup>4</sup> On peut lire par exemple : Ferry Luc, « Apprendre à vivre » ; Ed. J'ai lu, Paris, ainsi que « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? », du même auteur, Ed. Le Livre de poche, Paris,

<sup>5</sup> Prof. Besson Jacques : <http://www.youtube.com/watch?v=ngGW7i3hGf0> (consulté le 7.8.2013)

<sup>6</sup> Philosophe, né à Cordoue (Espagne) en 4 av. JC et décédé en 65 après JC

<sup>7</sup> Source : [http://www.radio-canada.ca/par4/Notas/Courage\\_tillich.htm](http://www.radio-canada.ca/par4/Notas/Courage_tillich.htm) (consulté le 7.8.2013)

<sup>8</sup> Cité par Jacques Besson dans son exposé (voir réf. ci-dessus) : Paul Tillich est un théologien de notre époque (1886-1965). Il a entre autres écrit une collection d'ouvrages sous le titre générique de « Le courage d'être » (disponibles en français chez Labor & Fides, Genève). Il affirme notamment que « le courage s'enracine dans la totalité des dimensions de l'existence, dans la structure de l'être lui-même. »

<sup>9</sup> Source : Radio Canada ; Ibid



André Gounelle, dans sa lecture et commentaire de Tillich<sup>10</sup>, rappelle que « le salut consiste à apporter la santé à une existence qui ne va pas bien, à la faire passer d'un état défectueux à un état satisfaisant. »

Dans ce processus, il peut être fait mention des « attracteurs de santé » comme foyers de guérison dans l'avenir du patient (ce qui permet de viser l'avenir et le destin plutôt que de rester obnubilé par les causes de la maladie). Cette idée est notamment développée par le professeur Jacques Besson<sup>11</sup>, dans sa lecture des concepts de Aaron Antonovsky<sup>12</sup>. Il parle d'un appui pour le travail de changement et de remise en perspective de ses fondements de vie, autant pour l'accompagnateur que pour l'accompagné.

D'aucuns voient d'ailleurs dans ces « attracteurs de santé » une promesse qu'il y a (toujours) un espoir pour demain. Il existe des cadeaux de la grâce de Dieu, dans la pleine liberté donnée de pouvoir les saisir et se les approprier.

Cette idée a également été mise en forme dans le cadre du « concept du rétablissement »<sup>13</sup> qui sert aujourd'hui de référence à bon nombre de professionnels de l'accompagnement, y compris dans le monde médical. Ce concept est tout particulièrement indiqué dans le contexte d'une vulnérabilité psychique durable ou momentanée, telle que peuvent les rencontrer les personnes en difficultés de dépendance<sup>14</sup>.

A ce même propos, le prof Jacques Besson<sup>15</sup> relève que l'addiction équivaut à une perte de liberté, alors que la spiritualité (dans toute l'acception de son terme) est une ouverture à la liberté. Cela passe par la nécessité d'« apprendre à vivre ».

Certains développements actuels dans le cadre de la médecine spécialisée dans les addictions prennent en compte les principes de la psychothérapie existentielle sur le sens de la vie (inspirée des apports de Viktor Frankl<sup>16</sup> qui a pris en compte dans ses travaux « le besoin de « sens » et la dimension spirituelle de la personne »<sup>17</sup>. Ainsi, la « logothérapie » (développée par Frankl) prend en compte trois postulats : la liberté de la volonté ; la volonté de sens, le sens de la vie. Mobiliser des ressources spirituelles permet de favoriser la construction d'une suite évolutive, pour pouvoir peu à peu dépasser les difficultés de la vie, et retrouver du sens à son existence, en dépassant les phénomènes de vide existentiel qui conduit aux troubles psychiques. Frankl souligne que la référence à une transcendance est porteuse de santé.

---

<sup>10</sup> André Gounelle, *Paul Tillich, une foi réfléchie*, Editions Olivétan, Lyon, 2013

<sup>11</sup> Exposé ; réf. ci-dessus

<sup>12</sup> Aaron Antonovsky, sociologue médical israélo-américain, 1923-1994

<sup>13</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9tablissement\\_en\\_sant%C3%A9\\_mentale](http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9tablissement_en_sant%C3%A9_mentale) (consulté le 31.1.2014)

<sup>14</sup> Il est notamment possible de se référer aux travaux de Hélène Provencher de l'université de Laval

<sup>15</sup> Conférence ; référence ci-dessus

<sup>16</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Viktor\\_Frankl](http://fr.wikipedia.org/wiki/Viktor_Frankl) (consulté le 31.1.2014)

<sup>17</sup> Ibid

Ces théories, encore peu connues dans le monde francophone, font actuellement leur place dans les référentiels médicaux des soins apportés aux personnes dépendantes. En complément, il est également possible de citer (entre autres) les travaux de Guy Jobin<sup>18</sup> et d'Eckhard Frick<sup>19</sup>.

Ainsi, il reste possible de « saisir la chance » ; pour cela et sur ce chemin (parfois difficile), le courage et la confiance<sup>20</sup> doivent aller de pair. Allier ces deux éléments permet dès lors de développer son propre principe de cohérence dans un sens d'accomplissement de soi, en lien avec la joie éprouvée et l'expression de plus en plus marquée de son « être essentiel » (Tillich). On rejoint par là les thématiques du développement personnel, dont Spinoza<sup>21</sup> dit que « l'affirmation de soi dans son aspect divin, est l'idée de la participation de son être dans ce qu'il y a de plus profond. »

Ainsi, le « courage d'être » passe (entre autres) par cette possibilité de développer sa spiritualité et donc peu à peu son harmonie intérieure.

Enfin, ces réflexions philosophico-théologiques tendent à être renforcées par les dernières recherches en neuropsychologie qui montrent que « l'adoption de croyances religieuses mobilise des réseaux de neurones gérant l'interface cognitive-émotionnelle<sup>22</sup> ». Ceci tendrait à prouver que la recherche spirituelle de l'individu participe de son équilibre mental, et le favorise. Pour le professeur Besson<sup>23</sup>, « la spiritualité se présente comme l'état de conscience le plus élevé (cohérence et individualisation) ».

## La Croix-Bleue romande contemporaine

La CBR met l'accompagnement spirituel au cœur de son travail. Elle y voit un élément important d'ouverture vers de nouvelles perspectives d'harmonie et de mieux-être.

Les membres de la CBR soulignent qu'une démarche spirituelle d'accompagnement ne peut passer que par son propre cheminement à la recherche de la joie, dans le cadre du concept développé notamment par Sénèque et Tillich<sup>24</sup>.

C'est à travers ce travail personnel que l'invitation à la réflexion sur la joie intérieure devient possible. Cette démarche est complexe notamment du fait qu'elle se trouve – dans le cas des addictions notamment – au cœur d'une tension entre « aliénation » et « liberté ».

---

<sup>18</sup> [http://www.ftsr.ulaval.ca/faculte/fiche-personnelle.aspx?person\\_id=140](http://www.ftsr.ulaval.ca/faculte/fiche-personnelle.aspx?person_id=140) (consulté 31.1.2014)

<sup>19</sup> Frick Eckhard, « Se laisser guérir » ; Ed. Lumen Vitae, Bruxelles

<sup>20</sup> Aaron Antonovsky a développé une échelle sur trois thématiques : 1) confiance que le monde est compréhensible ; 2) confiance que notre vie est gérable ; 3) confiance que ce qui arrive a du sens.

<sup>21</sup> Spinoza, philosophe hollandais (1632-1677)

<sup>22</sup> Prof. Besson Jacques : [http://cms.addiction-valais.ch/Upload/addiction-valais/Annexes/10\\_spiritualite\\_besson.pdf](http://cms.addiction-valais.ch/Upload/addiction-valais/Annexes/10_spiritualite_besson.pdf) (consulté le 7.8.2013)

<sup>23</sup> Exposé, référence ci-dessus

<sup>24</sup> Voir plus haut

La CBR souhaite accompagner les personnes dépendantes ou en situations à risques vers cette liberté, même si celle-ci – paradoxalement – contient en elle-même des éléments contraignants : elle demande en effet de procéder à un choix et de concéder des efforts ! Dès lors, la liberté peut être conçue comme liberté de faire des choix, n'ouvrant pas à une liberté de « tout faire » ; les contraintes deviennent choisies et non subies.

Pour les membres de la CBR, la prière est une ressource personnelle dans leur travail d'accompagnement. Elle procède de la démarche de construction intime et de la recherche de la joie comme élément essentiel de son cheminement humain. Elle permet de se « mettre en phase » avec soi-même. Elle est un élément important qui permet de faire se rejoindre « centration » et ouverture. La prière permet de s'ouvrir à l'accueil et à la disponibilité à l'autre. Elle permet de recevoir l'autre tel qu'il est, dans le respect de ses croyances et de ses incroyances, de son histoire et de sa vision de la vie. Elle permet de se renforcer dans la volonté de croire en l'espoir pour l'autre ; elle trouve sa place en préambule à la rencontre, pour se mettre en phase avec soi-même et se donner l'opportunité de se recentrer, pour se rendre disponible et ouvert à l'idée du rétablissement.

La spiritualité est ainsi à la fois un solide outil pour consolider sa démarche d'accompagnement et un moyen de permettre à la personne accompagnée de découvrir une nouvelle espérance, marquant un changement fondamental dans son approche personnelle de l'existence.

Pour la CBR, la spiritualité chrétienne permet « de mettre une couleur, un tremplin d'espérance et de découvertes, sans imposer<sup>25</sup> », en ce qu'on y trouve notamment des éléments forts permettant de vivre la conviction qu'il est possible de s'en sortir, de trouver une nouvelle perspective, même si, dans ce cheminement, rien n'est jamais fini<sup>26</sup>.

Les membres de la CBR trouvent dans la Bible, par la lecture chrétienne qui en est faite, la force et les fondements de leur action.

Sur le plan des personnes accompagnées, des témoignages existent qui relatent une libération subite et immédiate d'une dépendance, cet évènement allant de pair avec une conversion spirituelle radicale. Pour d'autres personnes, le chemin est plus long et plus complexe. Quel qu'il soit, il est à prendre en compte et respecter dans toute sa profondeur humaine.

---

<sup>25</sup> Assemblée des délégués de la CBR, 01.6.2013

<sup>26</sup> Un parallèle est ici possible avec le concept de la « salutogénèse », selon Aaron Antonovsky, cité par J. Besson (notes 16 et 17 ci-dessus)

## Concept et perspectives

Dès lors, il devient possible de tirer des parallèles entre les concepts liés aux recherches médicales en neurosciences (liées à la thématique de la dépendance) et les convictions actuelles des membres et acteurs de la CBR, eux-mêmes prenant appui sur les thèses du fondateur de la Croix-Bleue.

En résumé, il apparaît que la question de la liberté est au cœur des expressions : la foi offre la liberté de la rencontre de l'autre et va permettre de se rendre disponible (à l'autre, à la joie, à l'inspiration). C'est vers cette harmonie intérieure et cette conviction que tout peut être possible pour soi et pour les autres que les membres de la CBR et les professionnels souhaitent inviter les accompagnés.

Ils sont alors conscients qu'il s'agit d'un chemin et d'un apprentissage (« Deviens ce que tu es »), à l'image des recommandations de Sénèque à Licullius, et dans le sens du commandement du Christ : « Aime ton prochain comme toi-même ».

Partant de là, la Croix-Bleue romande peut affirmer les points suivants, sur la thématique de la spiritualité et de son intégration à sa ligne stratégique :

- 1) la spiritualité est un fait naturel et commun à tous les êtres humains ;
- 2) sa prise en compte participe du chemin de guérison des personnes dépendantes ;
- 3) travailler sa spiritualité ne peut toutefois pas être une contrainte, mais doit être mentionnée comme une ouverture vers la réalisation de soi ;
- 4) la CBR considère la spiritualité chrétienne comme sa référence principale ; toutes les formes de spiritualité sont respectées et prises en compte dans l'accompagnement.

Dans ses actions concrètes, la Croix-Bleue romande :

- 1) inscrit la spiritualité dans son concept d'accompagnement (voir plus loin) ;
- 2) se tient au courant des derniers développements en matière d'intégration de la spiritualité dans les diverses formes d'accompagnement psycho-social de la dépendance ;
- 3) dans la mesure de ses possibilités, participe aux débats en lien avec cette thématique ;
- 4) évalue régulièrement le mode d'application du concept.

*« Toute la somme de notre sagesse est comprise en deux parties,  
à savoir la connaissance de Dieu et la connaissance de nous-mêmes »*

*Jean Calvin<sup>27</sup>*

---

<sup>27</sup> Calvin Jean ; Institution de la religion chrétienne ; Genève, 1536

## L'abstinence

### Les fondements internes

La Croix-Bleue a été fondée en 1877 par le pasteur Louis-Lucien Rochat. Celui-ci a étudié la possibilité de vivre en abstinence d'alcool avec assiduité. Par démarche personnelle et par le fait de devoir tenir discours, il a conceptualisé un certain nombre d'éléments en lien avec ce qui a été pour lui un mode de vie, et une découverte. Le thème de l'abstinence dans l'accompagnement des personnes dépendantes fait dès lors partie de la vie globale du mouvement, dans ses convictions comme dans ses réflexions.

On retrouve quelques traces des concepts élaborés par le fondateur du mouvement dans le livre « Louis-Lucien Rochat, un pionnier » de Charles-L. Delétraz<sup>28</sup>.

Il y est notamment relevé l'importance que L.-L. Rochat donnait à la notion d'exemple, dans un monde de « l'alcoolisme stupide, celui des habitudes et mœurs d'auberge »<sup>29</sup>. Dans un contexte où boire de l'alcool relève d'un acte de santé publique (des discours scientifiques de l'époque l'affirmaient), L.-L. Rochat va expérimenter la possible abstinence ; il ne s'en portera pas plus mal. Il va ainsi démontrer que vivre sans alcool est possible. Pourtant, les habitudes sont tellement ancrées, dit-il, que « Jamais, au grand jamais, chez nous, en Suisse, [...] on n'oserait offrir à des hommes une collation de fête sans boissons alcooliques »<sup>30</sup>. Ainsi, un des premiers éléments qui motive le pasteur est bien la notion d'exemplarité : « Je pensais [...] à utiliser pour le succès de mon ministère les connaissances que je venais d'acquérir<sup>31</sup>, en me disant que, si, comme cela n'était malheureusement que trop probable, j'avais parmi mes paroissiens des buveurs immodérés, au lieu de leur recommander la modération, je les pousserais à prendre un engagement d'abstinence totale, et leur montrerais, par mon exemple, la possibilité de le tenir. »<sup>32</sup>

Dans le même ouvrage et sur citation du fondateur de la Croix-Bleue, il est possible de prendre conscience de la difficulté à être abstinent : « Tout, en effet, semble se liguer contre ceux qui voudraient [s'abstenir] de toute boisson enivrante : [...] puissance formidable des habitudes sociales, qui ont donné au vin une si large place dans les relations de l'hospitalité et de l'amitié, dans les transactions commerciales et la vie politique ; moqueries qui attendent ceux qui refusent un verre de vin ; enfin et surtout, l'opprobre qui s'attacherait au seul fait de s'abstenir entièrement de boissons enivrantes, si l'on savait que d'anciens ivrognes sont seuls à le faire : renoncer au vin serait, dans ce cas, un véritable aveu public d'ivrognerie »<sup>33</sup>.

---

<sup>28</sup> Delétraz Charles-L. ; « Louis-Lucien Rochat, un pionnier » ; Ed. Croix-Bleue, Lausanne, non daté ; réédité en 1977

<sup>29</sup> Ibid, p. 39

<sup>30</sup> Ibid, p. 41, extrait d'un discours tenu en Angleterre devant un parterre surpris par ce qui était alors contraire à leurs habitudes

<sup>31</sup> Soit pouvoir vivre sans consommer d'alcool (note de l'auteur)

<sup>32</sup><sup>32</sup> Ibid, p. 42

<sup>33</sup> Ibid, p. 71

Dès lors, il ressort clairement que l'abstinence d'alcool, pour les personnes sympathisantes, remplit un double rôle d'exemple (« c'est possible ! ») et d'aide à l'insertion (« ce n'est pas parce que je suis abstinent que je dois être jugé sur une éventuelle consommation excessive »).

Dans ce contexte, il faut encore mettre en perspective ces propos du fondateur avec une attitude fondamentale d'ouverture. « Toujours [...] Rochat saura échapper au fanatisme. Il gardera deux petites vignes que son fermier le pressait d'arracher et de transformer en plantage, bien qu'elles aient été régulièrement déficitaires dans leur rendement, pour donner à entendre sans ambages qu'il ne réprouvait pas l'usage strictement modéré des boissons fermentées et qu'il ne prétendait nullement imposer indistinctement l'abstinence à chacun, même aux modérés.<sup>34</sup> »

De ces lectures et références, il apparaît que l'abstinence trouve sens en ce qu'elle peut être vécue comme une conviction, une solidarité, mettant en exergue ce mode de vie comme un objectif possible et réalisable. Ceci porte l'engagement de bon nombre de membres de la CBR.

## Liens avec des référentiels externes

Sur le plan international, le thème de l'abstinence comme objectif des thérapies des personnes dépendantes à l'alcool est un sujet controversé. Il nécessite d'être abordé avec nuance. Pour illustrer le discours actuel, il est possible de citer le Dr Philippe Battel, médecin, addictologue français : « Si l'on fait de l'abstinence le seul dogme de la prise en charge, on sait qu'on laisse en chemin des patients pour qui cette logique du "tout ou rien" n'est pas bonne. C'est d'autant plus vrai pour ces patients qui ne boivent pas d'alcool pendant plusieurs jours, mais qui ont une consommation excessive limitée dans le temps ».

Il n'en demeure pas moins que les avis médicaux se retrouvent volontiers autour d'une réalité : une personne qui répond aux critères d'une dépendance avérée (trois critères positifs sur les six prévus par l'OMS<sup>35</sup>) ne peut véritablement retrouver une liberté dans sa vie que par une abstinence totale de consommation d'alcool. Le chemin pour atteindre cet objectif est individuel et demande une approche spécialisée. L'idée d'une consommation contrôlée, dans ces cas, apparaît comme illusoire.

Ainsi, dans de nombreux cas, la personne va elle-même demander le passage à une abstinence totale. Pour d'autres (dans une proportion qu'on estime à 20 à 30 %), une prise en charge adéquate leur permettra de conserver sur le long terme une consommation alcoolique réduite. Mais cela reste très majoritairement le cas pour des personnes présentant une alcoolo-dépendance récente et non installée. »<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> Ibid, p. 77

<sup>35</sup> Organisation mondiale de la santé ; voir : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs349/fr/index.html> / CIM-10

<sup>36</sup> <http://www.doctissimo.fr/html/dossiers/alcool/articles/14000-prise-en-charge-alcoolisme.htm> (consulté en 09.2013)

Les concepts de prévention et de traitement sont donc au cœur de nombreuses recherches, qui intéressent, en Suisse, les autorités cantonales et nationales. La Confédération a développé des concepts touchant à l'ensemble des éléments de consommations jugées comme pouvant être problématiques, à savoir : tabacs, médicaments psychoactifs, cocaïne, héroïne, drogues de synthèse, cannabis, alcool.

Les services dépendant de l'Office fédéral de la santé publique ont mis en place une approche complexe du domaine de la prévention, appelée « modèle des 4 piliers ». Celui-ci peut servir de référentiel pour la mise en contexte de l'abstinence et de son utilité dans le cadre de la CBR d'aujourd'hui.

### La prévention en Suisse, les 4 piliers

Le « modèle des 4 piliers » a été développé dès le début des années 2000. Cette politique nationale est « pragmatique et orientée vers l'efficacité »<sup>37</sup>. Des effets positifs ont pu être constatés et démontrés.

Ces 4 piliers se déclinent de la manière suivante :

Le pilier « **prévention** » contribue à la réduction de la consommation de drogues en évitant que les gens ne se mettent à en consommer et ne développent une dépendance.

Le pilier « **thérapie** » contribue à la réduction de la consommation de drogues en permettant de sortir d'une dépendance ou à en préserver la possibilité. Il contribue en outre à la promotion de l'intégration sociale et de la santé des personnes traitées.

Le pilier « **réduction des risques** » contribue à minimiser les effets négatifs de la consommation de drogues sur les usagers et - indirectement - sur la société en rendant possible une consommation entraînant moins de problèmes individuels et sociaux.

Le pilier « **répression et régulation du marché** » contribue, par des mesures de régulation servant à appliquer l'interdiction des drogues illégales, à réduire les effets négatifs de la consommation de drogues. »<sup>38</sup>

### Le cube

Afin de modéliser ce concept, une présentation graphique a été développée, sous forme de cube, soit un schéma à entrées multiples permettant de visualiser la pertinence des actions à mener et les effets escomptés des mesures prises. Ainsi, « Le cube<sup>39</sup> sert de cadre de référence pour la mise en œuvre de la stratégie des quatre piliers et le développement d'une politique plus cohérente et efficace en matière de dépendances.

<sup>37</sup> <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/00624/06044/index.html?lang=fr> (consulté en 09.2013)

<sup>38</sup> dito

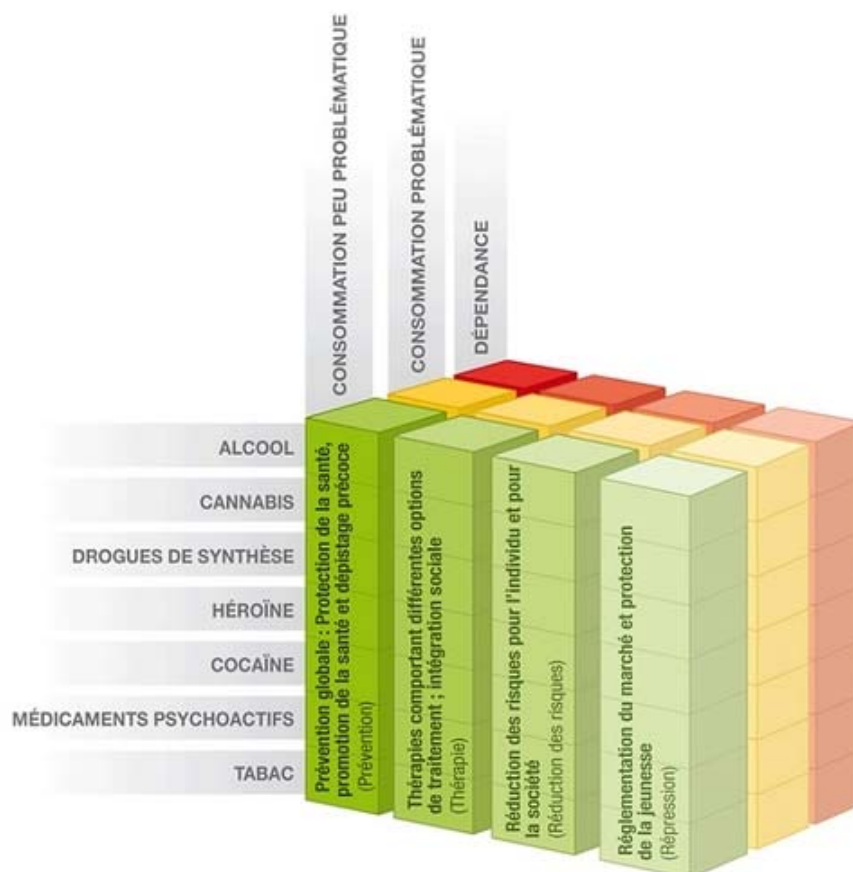
<sup>39</sup> <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/00624/06044/12094/index.html?lang=fr> (consulté en 09.2013)

Le modèle du cube élargit et adapte le modèle des quatre piliers en y ajoutant deux dimensions supplémentaires : les substances et les types de consommation. Cela permet une analyse nuancée de la situation en matière de dépendances et facilite la mise en place d'une politique cohérente et une planification des mesures nécessaires.

Les clés d'entrée du « cube » sont donc :

- ✓ les types de produit ;
- ✓ les types de consommation, à savoir : peu problématique, problématique et dépendante ;
- ✓ les types de prévention, soit : prévention, thérapie, réduction des risques et répression.

En résumé, la politique nationale<sup>40</sup> en matière de prévention et de lutte contre les dépendances étudie les moyens les plus adéquats à mettre en œuvre aux croisements des trois entrées du « cube ».



<sup>40</sup> On trouve tous les axes de prévention qui ont été déterminés sur le plan national à l'adresse de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) : <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/index.html?lang=fr> (consulté en 09.2013)



Pour la suite du présent document, nous prendrons en compte exclusivement la partie alcool du cube : c'est ce produit qui est au cœur de l'action de la CBR. Il restera possible de relever que les personnes présentant des problèmes de « dépendance » ou de « consommation problématique » peuvent être confrontées à la consommation d'autres substances. Il y a alors lieu d'identifier clairement les limites et les ouvertures à prendre en compte dans ce type de prise en charge ; c'est la tâche des professionnels.

Le chapitre lié au thème de l'abstinence nous permet de reprendre le dispositif du cube et de le décliner sur le plan de la CBR, en ajoutant les éléments de la prise en charge par des professionnels et/ou par des bénévoles. Le thème de l'abstinence vient se greffer sur celui des rôles des uns et des autres dans l'accompagnement.

### La Croix-Bleue romande contemporaine

La CBR a développé tout au long de ces dernières années des actions ciblées en lien avec la problématique alcool. Elle a toujours développé et conservé une vision holistique de la personne, dans une volonté de bienveillance et de compréhension humaine. L'abstinence est toujours restée un pilier fort de son engagement et a participé à la déclinaison de son identité. Cet élément a néanmoins été questionné à plusieurs reprises. Ainsi et notamment, plusieurs catégories de membres ont été instituées dans ses statuts :

- membres Croix-Bleue : avec engagement d'abstinence
- membres associés et membres de soutien : pas nécessairement abstinents.

De manière fondamentale, la CBR affirme que l'abstinence est le meilleur moyen d'appui pour permettre de sortir d'une consommation dépendante. C'est un objectif qui doit être visé ; cela apparaît comme étant en cohérence avec le discours actuel sur le bien vivre et la présence de l'axe spirituel dans l'accompagnement<sup>41</sup>. La Croix-Bleue affirme dès lors que l'abstinence d'alcool, pour les personnes dépendantes notamment, permet de retrouver une liberté intrinsèque, un mieux-être et de l'estime de soi.

La Croix-Bleue considère la promesse d'abstinence signée comme un moyen important, permettant une formalisation d'une démarche personnelle, tout en garantissant une souplesse dans son utilisation, notamment sur la notion de la durée.

Un nombre important de membres de la CBR considèrent leur propre abstinence comme l'expression d'un engagement chrétien fort d'amour du prochain et une marque importante de solidarité humaine. L'abstinence ainsi vécue devient signe d'espoir et d'ouverture à un autre modèle de relation au produit.

---

<sup>41</sup> Voir chapitre précédent

En tous les cas, la CBR confirme que l'abstinence n'est pas facile à vivre face aux habitudes et aux pressions sociales. Elle peut néanmoins être vécue de manière heureuse et pleinement assumée. L'abstinence solidaire est dès lors un élément important d'exemple et d'ouverture au possible ; pour porter ces effets, elle doit alors être pleinement assumée et vécue de manière « heureuse ».

La CBR a également développé un autre axe de travail, lié à l'accompagnement de personnes à consommation problématique (pour reprendre la terminologie utilisée sur le plan fédéral). Ceci consiste en l'opportunité proposée par le programme Alcochoix+. « Alcochoix+ » est un outil permettant de retrouver un contrôle sur une consommation excessive d'alcool. Il permet de prévenir le développement de la dépendance à l'alcool.

Il peut permettre la prise de conscience que le problème est en fait plus important qu'imaginé. Il s'adresse clairement aux personnes qui ne sont pas dépendantes physiquement. Il ne fait pas de doute qu'une partie importante de la population arrive à gérer sa relation avec l'alcool de manière satisfaisante »<sup>42</sup>.

La Croix-Bleue propose donc une approche multiple du traitement des situations problématiques de consommation d'alcool. Elle a notamment étendu ses prestations à des personnes non (encore) dépendantes. Elle a également ouvert la possibilité à des membres non abstinents de soutenir son action, par des apports financiers ou/et par des actions directes d'aide et d'appui. Cette ouverture permet de proposer des moyens adaptés et adaptables aux situations individuelles ; elle complexifie l'approche et la compréhension de l'action ; elle demande aux membres comme aux professionnels un réel effort d'adaptabilité.

Les tableaux suivants mettent en perspective les concepts d'accompagnement avec le rôle de l'abstinence pour les accompagnants.

### **Mise en perspective du concept du cube avec le travail de la CBR**

La mise en perspective de l'approche complexe du cube avec le travail de la CBR nous permet de décliner les différentes catégories de la politique nationale sur le terrain concret de la CBR.

A ce stade et comme dit plus haut, il n'est conservé que le thème « alcool » du concept global.

Les possibilités de concrétisation peuvent dès lors être présentées sur la base d'un tableau (voir page suivante).

---

<sup>42</sup> <http://www.croix-bleue.ch/alcool/dependance/suisse/alcochoix.html> (consulté en 09.2013)

<i>Type de consommation</i>	Types d'action (yc bénévoles / professionnels)			
	<i>Prévention</i>	<i>Thérapie Resocialisation</i>	<i>Réduction individuelle des risques</i>	<i>Répression (participation)</i>
peu problématique	RaidBlue Achats tests		Prestations spécifiques de groupe	Achats tests
problématique	RaidBlue Achats tests		Alcochoix+ Prestations spécifiques de groupe	Achats tests
dépendante		Accompagnement individualisé Prestations spécifiques de groupe <sup>43</sup>	Accompagnement individualisé Prestations spécifiques de groupe	

Cette mise en perspective des actions de la CBR sur le terrain permet ainsi, à la lecture des axes historiques et des référentiels contemporains, de visualiser la place que l'abstinence d'alcool peut prendre dans la concrétisation de l'action.

Ainsi, sur la même base, l'importance de l'abstinence dans les mesures peut trouver sa place et être déclinée de même manière :

- **Membres Croix-Bleue :**  
abstinents en tous les cas (voir statuts)
- **Autres membres, bénévoles et professionnels :**  
en service dans les structures CBR :  
de toute manière et/ou durablement par solidarité et choix personnel

L'abstinence dans les activités et les engagements de la Croix-Bleue fait l'objet de discussions régulières sur son sens et sa place, dans la perspective des points mentionnés ci-dessus.

<sup>43</sup> Voir chapitre « Mise en œuvre (accompagnement) »

## Concept et perspectives

Des parallèles peuvent être tirés entre les éléments liés aux concepts actuels en matière de prévention et de thérapie et les éléments référentiels internes à la CBR.

La Croix-Bleue romande affirme dès lors les éléments suivants dans la perspective de son développement stratégique :

- 1) l'accompagnement des personnes doit pouvoir se décliner de manière différenciée selon leur relation au produit et leur situation personnelle ;
- 2) l'abstinence d'alcool est à considérer comme un moyen et un objectif permettant d'atteindre un équilibre de vie satisfaisant pour les personnes concernées et leur entourage ;
- 3) l'abstinence d'alcool n'est pas facile à vivre dans cette société ; il est important de soutenir les personnes concernées dans ce choix, par solidarité et par l'exemple ;
- 4) pour que la solidarité et l'exemple puissent être pleinement recevables, il est nécessaire que les porteurs de ces valeurs vivent l'abstinence de manière heureuse et volontaire.

Dans ses actions concrètes et sur la base des valeurs ci-dessus exposées, la Croix-Bleue romande :

- 1) considère l'abstinence comme le meilleur moyen permettant de se dégager d'une dépendance ;
- 2) veille à ce que le concept de l'abstinence soit porté par les membres de l'association ;
- 3) encourage les professionnels à être abstinents de toute boisson alcoolique ;
- 4) prévoit dans son règlement du personnel et par la signature d'une charte que toute collaboratrice et tout collaborateur vit un temps déterminé de son contrat sans aucune consommation d'alcool et s'engage à un comportement responsable face aux thèmes de la consommation d'alcool en général ;
- 5) s'engage sur le terrain professionnel lié aux addictions avec un discours ouvert mais clair sur ses valeurs et ses références en matière d'abstinence des produits.

*« Tout m'est permis, mais tout ne me convient pas.  
Tout m'est permis mais je ne me laisserai asservir par rien. »  
Paul, apôtre<sup>44</sup>*

---

<sup>44</sup> Apôtre Paul, dans I Corinthiens 5.12 ; La Bible ; Ed. TOB ; Le Cerf, Paris, 1988

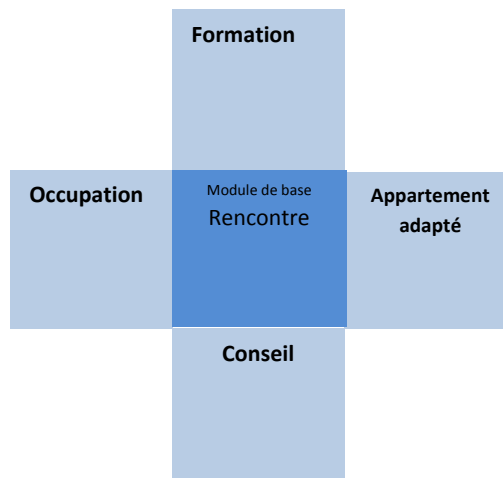
## Mise en œuvre (accompagnement)

### Les fondements internes

L'action de la Croix-Bleue romande touche à la dimension bio-psycho-sociale et spirituelle des personnes accompagnées. Par son travail et son accompagnement, la CBR travaille de manière pragmatique en visant l'intégration sociale des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool. Elle offre ainsi et entre autres des lieux protégés de soutien, de rencontre, d'animation et de réadaptation.

Ces prestations sont structurées selon un concept spécifique, développé au niveau national et implémenté au niveau romand. Ce concept est connu sous le terme de « Espace Rencontres ». Ainsi, il est possible d'offrir divers moyens de prise en charge et d'accompagnement : rencontre, formation, occupation, appartement adapté, conseil.

Ce concept se schématise sous forme d'une croix bleue, rappelant le mouvement et son engagement multiple.



Chacun des éléments figurant dans ce concept se décline dans un système regroupant des aspects de

- a) structure ;
- b) valeurs ;
- c) professionnalisme ;
- d) modèles d'intervention ;
- e) travail en réseau.

Ces points sont détaillés ci-après.

### a) Structure

L'organisation opérationnelle de la CBR est clairement structurée. Les lieux d'accueil sont organisés de manière à offrir des prestations variées et adaptées, facilement individualisables. Des professionnels de l'action sociale offrent des prestations spécialisées d'accompagnement.

Les bénévoles participent à l'action globale d'accompagnement en étant engagés dans bon nombre d'activités.

La structure permet ainsi de travailler le sens communautaire et favorise des actions de socialisation<sup>45</sup>.

Cette organisation répond à des critères de qualité, dûment certifiés et englobant l'ensemble de l'association.

Les heures d'ouverture sont adaptées aux besoins des personnes en situation d'accompagnement. La CBR veille à ce que les lieux et conditions d'accueil mis à disposition apportent un sentiment de sécurité à toute personne accueillie.

### b) Valeurs

La CBR met en œuvre son action de manière à ce que toute personne ait la possibilité de retrouver et renforcer la confiance en soi et la dignité qui lui revient.

Les accompagnants agissent avec respect, dans une écoute solidaire et en privilégiant un climat de bienveillance et d'empathie, en excluant des positions de jugement de valeurs, au bénéfice de la compréhension et de la recherche mutuelle de solutions.

La CBR recherche dans son travail le sérieux et la cohérence, au service premier des personnes en difficulté. Elle les aide à cheminer vers une possible réinsertion, dans le cadre d'une réappropriation personnelle de leurs propres valeurs humaines.

L'action de la CBR touche aux dimensions bio-psycho-sociale et spirituelle de l'individu.

### c) Professionnalisme

La CBR, dans son action d'accompagnement, peut compter sur des professionnels formés de manière générale en travail social et de manière spécifique à la problématique des addictions. Des formations continues sont proposées aux bénévoles qui interviennent dans les lieux d'accueil et d'insertion professionnelle.

La CBR veille à mettre en œuvre des outils actuels et adaptés. Elle s'engage à ce que les professionnels de l'accompagnement puissent actualiser leurs connaissances, et adapter leurs approches socio-thérapeutiques aux difficultés personnelles et contextuelles des bénéficiaires.

La CBR travaille en réseau avec les autres professionnels de l'action sociale, les médecins, les autres institutions. Le cas échéant, elle collabore avec les proches et la famille des personnes concernées par son action.

Les interventions répondent à des protocoles précis, adaptables aux situations individuelles.

---

<sup>45</sup> Une liste de ces activités est consultable sur le site [www.croix-bleue.ch](http://www.croix-bleue.ch)

#### **d) Modèles d'intervention**

La CBR travaille de manière ciblée sur une réduction des risques pour les personnes concernées. Elle intervient autant dans des situations avérées de dépendance que pour des questionnements personnels sur des consommations d'alcool qui pourraient poser problème. Elle offre pour cela des lieux abris, et utilise des moyens adaptés aux situations spécifiques, tels que le contrôle de la consommation ou la recherche pas à pas de l'abstinence d'alcool et/ou d'autres produits pouvant poser problème.

Dans le cadre de ses accompagnements, la CBR affirme notamment que l'espérance chrétienne est un des fondements permettant de retrouver espoir et force dans l'avenir. Elle croit également que l'abstinence d'alcool est un moyen important, ouvrant à de nouvelles libertés. Ni de l'une, ni de l'autre elle fait des finalités, laissant le cheminement ouvert aux personnes concernées vers ce qui peut, au mieux, les aider dans leur existence et la construction de leur devenir.

#### **e) Travail en réseau**

La CBR inscrit son action dans un réseau d'interventions. Elle se positionne en complémentarité des offres de traitement de la dépendance existant en Suisse romande. Par sa spécificité d'accueil et d'accompagnement adaptatif à la reprise d'une vie sociale intégrée dans la société, elle représente une étape importante lors des sorties de traitement.

La Croix-Bleue est une porte ouverte à toute personne en questionnement sur sa consommation d'alcool (ou celle d'un proche) ; par son positionnement, elle peut facilement renseigner sur les possibilités de soin et de traitement, ou/et d'accompagnement spécifique.

Dans ce sens, elle est à la fois un accompagnement à la réinsertion et une porte d'entrée facilitant l'accès aux mesures de soin et de prévention.

## Mise en œuvre (prévention)

### Une approche globale pour des actions ciblées

La CBR inscrit son action dans une globalité touchant, de manière multidisciplinaire, au thème de la consommation d'alcool en général. Elle prend des mesures spécifiques en vue de sensibiliser la population aux risques d'une consommation excessive, et en vue d'en réduire les risques. Des actions de prévention sont ainsi mises en œuvre, dans le sens des politiques prévues sur le plan fédéral et dans le cadre de ses valeurs internes.

Ses actions ciblent principalement le public des jeunes, à travers le secteur « RaidBlue », son bar sans alcool et ses diverses prestations. Des achats tests dans divers commerces permettent de renforcer l'application de la législation en matière de ventes d'alcool aux mineurs.

Par son secteur « Enfance et familles » elle soutient toute démarche visant à la reconstruction des liens personnels, familiaux et sociaux dans une perspective de réduction des risques liés aux impacts trans-générationnels.

Enfin, la CBR mène ponctuellement des actions de sensibilisation dans divers médias et réseaux sociaux ainsi que lors de manifestations.

*« La parole, quand elle est vraie, peut aider,  
comme une main fraternelle. »  
Martin Gray*



## Conclusion

Par son action, ses engagements et ses références, la CBR entend apporter des solutions adaptées à chaque individu, dans sa particularité et dans sa trajectoire de vie.

Elle met le respect de l'individu et de ses croyances et convictions comme un élément clé de la construction de ses interventions, tant sur le plan conceptuel que dans ses déclinaisons pragmatiques.

Ses références fortes lui assurent une ligne éthique significative. Son ouverture et sa volonté de travailler en lien avec les évolutions de la société et des référentiels sont des éléments qui permettent à la Croix-Bleue de s'inscrire en toute légitimité dans un rayon large de partenariat avec les autres acteurs de l'action sociale.

La CBR s'engage avec conviction sur les thèmes liés aux consommations problématiques d'alcool, en sachant que ce qui prime en tout premier lieu est la possibilité de liberté individuelle face à des produits pouvant entraîner des addictions.

Elle entend rester encore longtemps comme une possibilité offerte pour réfléchir, maintenir, construire et développer cette autonomie, dans un concept de vie qui recherche l'épanouissement de l'individu et la réalisation d'une forme adaptée de plénitude de vie.

*« Il me vient des chocs, des plaisirs, des échecs, des lassitudes,  
et ma vie se décide là : dans ce que je fais avec ce qui m'arrive.  
Ma vie se décide dans ce mouvement secret qui fait qu'un échec ne me détruit  
pas, et que la paix reçue s'infiltré même dans nos relations embrouillées. »*

*Daniel Marguerat<sup>46</sup>*

Chavannes-près-Renens, 24 mai 2014

---

<sup>46</sup> Marguerat Daniel ; « J'habiterai chez toi », Ed. Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne, 1985  
Daniel Marguerat est professeur honoraire de l'université de Lausanne, où il a enseigné le Nouveau Testament de 1984 à 2008 (<http://people.unil.ch/danielmarguerat/>)